Edmond MICHEL
Président d'ABC CONSULT

DOCUMENTS COMPTABLES, FISCAUX ET DE GESTION

SAS ABC CONSULT
PRESTATION DE SERVICES DANS DOM DU COMM
10 AV PASTEUR

06600 ANTIBES
Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Edmond MICHEL

Certifié par yousign

Les montants figurant sur ces documents sont exprimés en Euros

FIDUCIAL EXPERTISE
2235 CHE DE SAINT CLAUDE

06600 ANTIBES
0493744695

E.M. S.P.

SAS ABC CONSULT
10 AV PASTEUR

06600 ANTIBES

SOMMAIRE

Rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels p. 3

COMPTES ANNUELS p. 4

. Bilan actif p. 5
. Bilan passif p. 6
. Compte de résultat p. 7
. Soldes intermédiaires de gestion p. 8
. Détermination de la capacité d'autofinancement p. 9
. Annexe pp. 10 - 21

DOCUMENTS FISCAUX p. 22

. Bilan simplifié 2033-A
. Compte de résultat simplifié 2033-B
. Immobilisations, amortissements, plus et moins-values 2033-C
. Provisions, amortissements dérog., déficits report. 2033-D
. Détermination de la valeur ajoutée produite dans l'ex. 2033-E

DOSSIER DE GESTION p. 28

DETAILS DES COMPTES ANNUELS p. 35

E.M. S.P.

FIDUCIAL EXPERTISE
2235 CHE DE SAINT CLAUDE

06600 ANTIBES
0493744695

RAPPORT
SUR LES COMPTES ANNUELS

Conformément aux dispositions convenues avec notre client

SAS ABC CONSULT

nous avons réalisé une mission de participation à l'établissement des comptes annuels relatifs à l'exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025 , qui se caractérisent notamment par les données suivantes :

- Total du bilan :	127 971,28	euros
- Chiffre d'affaires :	259 935,03	euros
- Résultat net :	43 605,26	euros.

Notre mission s'inscrit dans la catégorie des "Missions sans assurance - Autres prestations fournies à l'entité" définies dans le cadre de référence des missions du professionnel de l'expertise comptable et par le schéma général du référentiel normatif et déontologique de l'Ordre des experts-comptables publiés par arrêté ministériel du 17 juillet 2019.

Nos obligations et interventions se sont exercées dans les limites des diligences de la mission de présentation de comptes définies par l'Ordre des experts-comptables.

Nos travaux ont été réalisés à partir des pièces, documents et informations fournis par notre client.

A ANTIBES
Le 06/04/2026

Pour Fiducial Expertise

Pour Fiducial Expertise

PRAUD MICHAEL
Directeur d'agence

3 E.M. S.P.

SAS ABC CONSULT
10 AV PASTEUR

06600 ANTIBES

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

BILAN ACTIF

	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 31/12/2025	Net au 31/12/2024
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Fonds Commercial				
Autres immo.incorp.,avances & acptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels, outillage				
Autres immobilisations corporelles	2 829	2 829		
Immo. en cours, avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres immobilisations financières				
Total	**2 829**	**2 829**		
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières,approvisionnements				
En cours de production				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances & acptes versés/commandes				308
Créances				
Clients et comptes rattachés	94 689		94 689	40 785
Fournisseurs débiteurs	564		564	
Personnel				
Etat, impôts sur les bénéfices				5 639
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	2 370		2 370	1 810
Autres créances				255
Charges constatées d'avance				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	30 349		30 349	75 982
Total	**127 971**		**127 971**	**124 779**
COMPTES DE REGULARISATION				
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remb. des emprunts				
Ecarts de conversion actif et différence d'éval.				
Total				
TOTAL ACTIF	**130 801**	**2 829**	**127 971**	**124 779**

E.M. S.P.

BILAN PASSIF

	Net au 31/12/2025	Net au 31/12/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	1 000	1 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	100	100
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	21 573	83 563
Résultat de l'exercice	43 605	8 010
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total	**66 279**	**92 673**
AUTRES FONDS PROPRES		
Fonds non remboursables		
Avances conditionnées		
Droits du concédant		
Total		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total		
DETTES		
Emprunts obligataires		
Emprunts auprès des établissements de crédit		
Découverts, concours bancaires		171
Associés et dettes financières diverses	7 762	8 529
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	4 501	2 958
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 607	7 849
Dettes fiscales et sociales :		
. Personnel	4 863	2 696
. Organismes sociaux	1 210	1 180
. Etat, impôts sur les bénéfices	7 106	
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	15 279	8 709
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres dettes fiscales et sociales	282	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 082	13
Produits constatés d'avance		
Total	**61 693**	**32 105**
COMPTES DE REGULARISATION		
Ecarts de conversion passif et différences d'évaluation		
TOTAL PASSIF	**127 971**	**124 779**

E.M. S.P.

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	du 01/01/2025 au 31/12/2025	% CA	du 01/01/2024 au 31/12/2024	% CA	Var. en val. annuelle en euros	%
Chiffre d'affaires H.T.	**259 935**	**100,00**	**213 537**	**100,00**	**46 398**	**21,73**
Ventes de marchandises	189 935	73,07	188 537	88,29	1 398	0,74
Coût d'achat marchandises vendues	108 728	41,83	111 422	52,18	-2 694	-2,42
Marge commerciale	**81 207**	**42,76**	**77 115**	**40,90**	**4 092**	**5,31**
Production vendue ou déstockage de production	70 000	26,93	25 000	11,71	45 000	180,00
Production stockée						
Production immobilisée						
Production de l'exercice	**70 000**	**26,93**	**25 000**	**11,71**	**45 000**	**180,00**
Consommations de l'exercice	60 677	23,34	57 276	26,82	3 402	5,94
Valeur ajoutée	**90 530**	**34,83**	**44 840**	**21,00**	**45 690**	**101,90**
Subventions						
Impôts, taxes et versements assimilés	1 786	0,69	1 686	0,79	100	5,92
Charges de personnel	36 115	13,89	32 929	15,42	3 186	9,68
Excédent brut d'exploitation	**52 629**	**20,25**	**10 224**	**4,79**	**42 404**	**414,75**
Reprises sur amort., dépréciations et provision						
Dotations amort., aux dépréciations et aux pro			106	0,05	-106	######
Quote-part des subv. d'invest. virée au résultat						
Produits des cessions d'immo. incor. et corp.						
Valeurs comptables des immos. incor. et corp. cédées						
Autres produits	3	0,00	113	0,05	-110	-97,07
Autres charges	2	0,00	808	0,38	-806	-99,72
Résultat d'exploitation	**52 630**	**20,25**	**9 423**	**4,41**	**43 207**	**458,53**
Quote-part des opérat. en commun						
Produits financiers						
Charges financières						
Résultat courant avant impôts	**52 630**	**20,25**	**9 423**	**4,41**	**43 207**	**458,53**
Produits exceptionnels	278	0,11			278	######
Charges exceptionnelles	433	0,17			433	######
Résultat exceptionnel	**-155**	**-0,06**			**-155**	######
Participation des salariés						
Impôt sur les bénéfices	8 869	3,41	1 413	0,66	7 456	527,67
Résultat net de l'exercice	**43 605**	**16,78**	**8 010**	**3,75**	**35 595**	**444,39**

DETERMINATION DE LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

	du 01/01/2025 au 31/12/2025	du 01/01/2024 au 31/12/2024
Durée :	12 mois	12 mois
Excédent ou insuffisance brut(e) d'exploitation	52 629	10 224
+ Autres produits d'exploitation	3	113
- Autres charges d'exploitation	2	808
+ Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun.		
+ Produits financiers		
- Charges financières		
+ Produits exceptionnels	278	
- Charges exceptionnelles	433	
- Participation des salariés aux résultats		
- Impôts sur les bénéfices	8 869	1 413
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT DE L'EXERCICE	**43 605**	**8 116**

La capacité d'autofinancement est le surplus monétaire issu de l'exploitation (c'est-à-dire le résultat courant avant dotation aux amortissements et aux dépréciations), auquel s'ajoute le solde des opérations exceptionnelles et hors exploitation, sous déduction de l'impôt sur les sociétés et de l'intéressement. Elle constitue la source de financement de l'entreprise, après une éventuelle distribution de bénéfices.

ANNEXE

- **Règles et méthodes comptables**
- **Notes sur le Bilan Actif**
- **Notes sur le Bilan Passif**
- **Notes sur le compte de résultat**
- **Engagements financiers et autres informations**

ANNEXE

Exercice clos le : 31/12/2025 Durée : 12 mois

1 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2022-06 de l'ANC relatif au plan comptable général.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

E.M. S.P.

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

OPTIONS RETENUES

	Date de première option	Option pour la comptabilisation en charges	Option pour la comptabilisation à l'actif	Non concerné
Frais d'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles		☐	☐	☐
des titres de participation		☐	☐	☐
des autres titres immobilisés et des titres de placement		☐	☐	☐
Frais externes de formation nécessaires à la mise en service		☐	☐	☐
Coûts d'emprunts activables montant comptabilisé à l'actif pour l'exercice		☐	☐	☐
Dépenses de développement remplissant les critères d'activation montant comptabilisé en charges pour l'exercice		☐	☐	☐

ACTIF IMMOBILISE

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....				
Terrains.....				
Constructions.....				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles et immobilisations en cours et avances et acomptes	2 829			2 829
Immobilisations financières.....				
Total**.....**	**2 829**			**2 829**

Amortissements	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....				
Terrains.....				
Constructions.....				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles...	2 829			2 829
Total**.....**	**2 829**			**2 829**

Dépréciations de l'actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....				
Immobilisations corporelles.....				
Immobilisations financières.....				
Total**.....**				

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

IMMOBILISATIONS

Augmentations de l'exercice	Virements		Entrées			Total
	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations	
Immobilisations incorporelles.....						
Terrains.....						
Constructions.....						
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles et immobilisations en cours et avances et acomptes						
Immobilisations financières.....						
Total**.....**						

Diminutions de l'exercice	Virements		Sorties			Total
	De poste à poste	A destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service	
Immobilisations incorporelles.....						
Terrains.....						
Constructions.....						
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles et immobilisations en cours et avances et acomptes						
Immobilisations financières.....						
Total**.....**						

AMORTISSEMENTS

Dotations de l'exercice	Ventilation des dotations				Total
	Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon le mode linéaire	Sur élements amortis selon un autre mode	Dotations exceptionnelles	
Immobilisations incorporelles.....					
Terrains.....					
Constructions.....					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles.....					
Total**.....**					

Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions			Total
	Elements transférés à l'actif circulant	Elements cédés	Eléments mis hors service	
Immobilisations incorporelles.....				
Terrains.....				
Constructions.....				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles.....				
Total**.....**				

E.M. S.P.

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

Frais d'établissement :

	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution.....		
Frais de premier établissement.....		
Frais d'augmentation de capital.....		

Frais de développement :

Fonds commercial :

Hors droit au bail, il s'élève à :

Eléments achetés.....		
Eléments réévalués.....		
Eléments reçus en apport.....		

COMPOSANTS IDENTIFIES

	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Autres immobilisations corporelles			

AMORTISSEMENTS

Les plans d'amortissement des immobilisations retiennent les méthodes suivantes :

Durées d'amortissement

Immobilisations non décomposées :

amortissement en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME.

Immobilisations décomposées :

Structure : amortissement en fonction de la durée d'usage de l'immobilisation prise dans son ensemble (sauf pour les immeubles de placement).

Composants : amortissement en fonction de la durée normale d'utilisation ou de la durée d'usage lorsqu'elle existe.

Modes d'amortissement

Les amortissements sont calculés en application du mode linéaire ou du mode dégressif.

	Immobilisations non décomposées		Immobilisations décomposées			
			structure		composants	
	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
Immobilisations incorporelles						
- dont frais de développement						
- dont fonds commercial						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						

E.M. S.P.

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

FONDS COMMERCIAL

Dépréciation :

Descriptif des modalités du test de dépréciation

Modalités d'affectation à un groupe d'actif

COUTS D'EMPRUNT INCORPORES DANS LE COUT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Rubriques	Montant incorporé au cours de l'exercice	Taux de capitalisation
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles		
Total		

COUTS D'EMPRUNT INCORPORES DANS LE COUT DES STOCKS ET EN COURS

Rubriques	Montant incorporé au cours de l'exercice	Taux de capitalisation
Matières premières et autres approvisionnements		
Encours de production		
Produits finis		
Marchandises		
Total		

FRAIS D'EMISSION D'EMPRUNTS

Nature et rythme de reprise en résultat

PRIMES DE REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS

Nature et rythme de reprise en résultat

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

AUTRES POSTES DE L'ACTIF

- STOCKS

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Mat. 1ères, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Prod.intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total				

Dépréciation des stocks	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Mat. 1ères, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Prod.intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total				

- CREANCES, DISPONIBILITES ET COMPTES DE REGULARISATION

Créances représentées par des effets de commerce Non recensé

Clients	
Autres créances	

Etat des créances :

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé			
Actif circulant et charges constatées d'avance.	97 622	97 622	

Produits à recevoir inclus dans les postes de bilan :

Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	84 000
Autres créances	
Disponibilités	

Charges constatées d'avance :

Cette rubrique ne contient que des charges ordinairement liées à l'exploitation normale de l'entreprise

Dépréciation des créances et autres postes d'actif

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Créances				
Autres postes d'actif				
Total				

3 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Début d'exercice	Mvts Débits	Mvts Crédit	Fin d'exercice
Capital social	1 000			1 000
Prime d'émission - fusion - apport				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	100			100
Réserve statuaire ou contractuelle				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	83 563			21 573
RESULTAT DE L'EXERCICE	8 010			43 605
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Total	**92 673**			**66 279**
Autres fonds propres				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**92 673**			**66 279**

E.M. S.P.

3 NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

Capital social (actions ou parts) :

	Nombre	Valeur nominale
Titres en début d'exercice	200	5,00
Titres émis		
Titres remboursés ou annulés		
Titres en fin d'exercice	200	5,00

Provisions :	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions règlementées				
Provisions pour risques & charge				
Total				

Etat des dettes :	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	19 607	19 607		
Dettes fiscales et sociales	28 740	28 740		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	8 844	8 844		
Produits constatés d'avance				
Total	**57 192**	**57 192**		

Dettes représentées par des effets de commerce : Non recensé

Dettes financières	
Fournisseurs	
Autres dettes	

Charges à payer incluses dans les postes du bilan :

Emprunts et dettes auprès des établ. de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs	1 650
Dettes fiscales et sociales	3 552
Autres dettes	

Produits constatés d'avance :

Cette rubrique ne contient que des produits ordinairement liés à l'exploitation normale de l'entreprise

5 ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Frais de développement comptabilisés en charges au cours de l'exercice

Dettes garanties par des suretés réelles Non recensé

Poste de dette concerné	Montant de la dette	Nature des sûretés	Valeur nette comptable des biens donnés en garantie

Engagements donnés Non recensé

Intérêts sur emprunts.....
Avals et cautions.....
Autres engagements donnés.....

Engagements réciproques Non recensé

Effets escomptés non échus.....
Crédit-bail mobilier.....
Crédit-bail immobilier.....
Locations longue durée.....
Autres engagements réciproques.....

Engagements reçus Non recensé

Avals et cautions.....
Autres engagements reçus.....

Effectifs

Dont apprentis
Dont handicapés

Engagements de retraite et avantages similaires

Autres informations significatives Non recensé

E.M. S.P.

ABC CONSULT

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 euros
Siège social : 10 Avenue Pasteur - 06600 ANTIBES
503 422 107 RCS ANTIBES

PROCÈS-VERBAL D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
RELATIVE AUX COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

Le 30 juin 2026 à 10 heures 30, les actionnaires d'ABC CONSULT se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle au siège social, sur convocation du Président, conformément aux dispositions légales et aux statuts.

La convocation, adressée par e-mail, au moins quinze jours avant la date de l'assemblée, indiquait l'ordre du jour et était accompagnée des documents prévus par la loi et les statuts, permettant aux actionnaires de se prononcer en toute connaissance de cause.

Il a été établi une feuille de présence mentionnant l'identité de chaque actionnaire présent ou représenté, le nombre d'actions et de voix dont il dispose, signée par les actionnaires présents ou leurs mandataires et certifiée exacte par le Président de séance.

Sont présents ou représentés :

- La société ABC GROUPE, actionnaire, titulaire de 198 actions, représentée par son Président M. Edmond MICHEL ;
- La société OIC INTERNATIONAL, actionnaire, titulaire de 2 actions, représentée par Mme Sandra PORTELLA.

Le total des actions présentes ou représentées est de 200, sur 200 actions composant le capital social.

M. Edmond MICHEL, Président de la Société, préside la séance en qualité de Président de l'assemblée.

Le Président constate que tous les actionnaires sont présents ou représentés, que les conditions de convocation prévues par les statuts ont été respectées et que les règles de majorité des décisions ordinaires (majorité simple des voix des actionnaires disposant du droit de vote, présents ou représentés) sont réunies.

L'assemblée reconnaît la validité de la convocation et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025, lecture du rapport du Président, quitus au Président ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
- Rapport spécial du Président sur les conventions réglementées visées à l'article L. 227-11 du Code de commerce, approbation desdites conventions ;
- Information sur les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ;
- Constat de non-applicabilité des obligations de durabilité et autres rapports spécifiques compte tenu de la taille de la société ;

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 (bilan, compte de résultat et annexe) ;
- Le rapport de l'expert-comptable (Fiducial Expertise) sur les comptes annuels ;
- Le projet de tableau d'affectation du résultat ;
- Le rapport spécial du Président sur les conventions réglementées ;
- Le texte des projets de résolutions.

L'assemblée donne acte au Président de ce dépôt.

Le Président rappelle ensuite les principaux chiffres des comptes 2025 :

- Total du bilan : 127.971,28 €
- Chiffre d'affaires : 259.935,03 €
- Résultat net bénéficiaire : 43.605,26 € (arrondi à 43.605 €)
- Capitaux propres : 66.279 €

Personne ne demandant la parole, l'assemblée passe à l'examen des résolutions.

Première résolution
Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et quitus au Président

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ainsi que la présentation du rapport du Président et du rapport de l'expert-comptable, approuve lesdits comptes tels qu'ils ont été présentés, faisant apparaître un bénéfice net de 43.605 €.

Elle approuve également l'ensemble des opérations traduites dans ces comptes et résumées dans les rapports.

En conséquence, l'assemblée donne quitus entier et sans réserve au Président pour l'exécution de son mandat au titre de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des actionnaires présents ou représentés.

Deuxième résolution
Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

L'assemblée générale constate que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 font apparaître un bénéfice de 43.605 €.

Compte tenu du report à nouveau créditeur antérieur de 21.573 €, le montant total affectable s'élève à 65.178 €.

Sur proposition du Président, l'assemblée décide d'affecter le résultat de l'exercice comme suit :

Section 1 – Origine

- Report à nouveau au 31 décembre 2024 : 21.573 € ;
- Résultat bénéficiaire de l'exercice 2025 : 43.605 €.

Section 2 – Affectation

- Dotation complémentaire à la réserve légale : 0 € (la réserve légale étant déjà égale à 10 % du capital social, soit 100 €) ;
- Dividendes : 40.000 €, à répartir entre les actionnaires au prorata de leur participation au capital, soit :
 - ABC GROUPE (198 actions sur 200) : 40.000 € × 198/200 = 39.600 € ;
 - OIC INTERNATIONAL (2 actions sur 200) : 40.000 € × 2/200 = 400 €.
- Report à nouveau : le solde, soit 25.178 €, est maintenu en report à nouveau créditeur.

En conséquence, le nouveau report à nouveau après affectation est de 25.178 €.

L'assemblée fixe la date de mise en paiement des dividendes au 7 juillet 2026, les dividendes étant exigibles à compter de cette date.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des actionnaires présents ou représentés.

Troisième résolution
Conventions réglementées

L'assemblée générale rappelle que, conformément à l'article L. 227-11 du Code de commerce, toute convention conclue directement ou par personne interposée entre la Société et son Président, l'un de ses dirigeants ou l'un de ses actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % doit être soumise à l'approbation de la collectivité des actionnaires, sur rapport du Président.

Après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président sur les conventions conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, l'assemblée prend acte de ce qu'aucune convention nouvelle entrant dans ce champ n'a été conclue au cours de l'exercice 2025 ; seules se sont poursuivies l'exécution des conventions antérieurement approuvées.

Il est rappelé que l'actionnaire ou les actionnaires intéressés n'ont pas pris part au vote sur la présente résolution, leurs actions n'étant pas prises en compte pour le calcul de la majorité, conformément aux bonnes pratiques applicables en matière de conventions réglementées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des actionnaires non intéressés, présents ou représentés.

Quatrième résolution
Information sur les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents

Conformément à l'usage et par analogie avec les dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée prend connaissance du tableau récapitulatif des dividendes distribués au titre des trois derniers exercices :

Exercice	**Dividendes distribués**
Exercice clos le 31/12/2022	40.000 €
Exercice clos le 31/12/2023	Aucun dividende
Exercice clos le 31/12/2024	70.000 €

L'assemblée prend acte de cette information, sans qu'il y ait lieu à vote.

Cinquième résolution
Constat de non-applicabilité des obligations de durabilité et autres rapports spécifiques

L'assemblée générale constate que :

- ABC CONSULT est une micro-entreprise au sens du Code de commerce, non cotée, n'exerçant aucune activité extractive ou forestière et n'appartenant pas à un groupe dépassant les seuils de 750 M€ de chiffre d'affaires consolidé ;
- La société n'est pas tenue, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025, d'établir un rapport de durabilité, une déclaration de performance extra-financière, un rapport sur les paiements aux États ni un rapport public pays par pays relatif à l'impôt sur les bénéfices ;
- Aucun compte consolidé n'est établi pour l'exercice 2025.

En conséquence, l'assemblée prend acte de ce que les seules obligations de reporting de la société au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 sont constituées par les comptes annuels et leur annexe, ainsi que par les déclarations fiscales et sociales usuelles.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des actionnaires présents ou représentés.

Sixième résolution
Pouvoirs pour formalités

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer toutes formalités de dépôt, de publicité ou autres qui seraient nécessaires ou utiles à son exécution, notamment le dépôt au greffe du tribunal de commerce des comptes annuels, du tableau d'affectation du résultat et, le cas échéant, des déclarations de confidentialité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des actionnaires présents ou représentés.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11h00.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et les actionnaires présents ou leurs mandataires.

M. Edmond MICHEL Président de séance - ABC GROUPE Edmond MICHEL Certifié par yousign	**Mme Sandra PORTELLA** OIC INTERNATIONAL Sandra PORTELLA Certifié par yousign

E.M. S.P.